

3 octobre 2001

01.154

## **Motion des groupes radical et libéral-PPN**

### **Promotion économique**

La promotion économique exogène a induit de nombreux succès au cours de la décennie passée. Pour preuve, notre système a été imité. Un ancien collaborateur de ladite institution a reçu un mandat d'un canton voisin.

Sur le plan endogène, malheureusement, les résultats ont été moins patents. Plusieurs organisations gravitant autour de cette institution offrent des prestations toutes relatives.

Les responsables du tissu économique cantonal ont émis des critiques mentionnant que les efforts étaient insuffisants pour les entreprises déjà établies dans le canton. Ces critiques deviennent aujourd'hui plus importantes.

Dès lors, il nous paraît primordial de revoir le concept global de la promotion économique allant éventuellement dans le sens d'une réunification des deux entités ou d'une remise en cause du maintien de la promotion endogène, en tant qu'entité autonome.

Cette approche aurait l'avantage d'offrir des conditions-cadres comparables pour tous les partenaires concernés.

Nous demandons au Conseil d'Etat d'envisager une reconsidération globale du système de la promotion économique cantonale fixant des objectifs, définissant des stratégies précises, permettant de renforcer le tissu économique existant.

*Signataires:* B. Zumsteg, E. Berthet, J.-M. Haefliger, F. Löffel, M. Barben, P. Castella, M. Amstutz, A. Grandjean, W. Haag, Y. Morel, J. Tschanz, D. Cottier, M.-L. Béguin, V. de Montmollin, W. Geiser, M. Surdez, G. Pavillon, U. de Meuron, L. Amez-Droz, M. Grossmann, R. Debély, J.-B. Wälti, T. Humair, P. Sandoz, J.-M. Jeanneret, C. Zweiacker, J.-C. Baudoin, D.G. Rossier, B. Keller, C. Schallenberger et Ph. Matile.